



BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE BIO



N°8 / 24 mai 2022

Dicton de la semaine (25 mai) : Quand la Saint-Urbain est passée,
Le vigneron est rassuré.

| En bref | |
|---|---|
| Les actualités | Réunions bout de parcelle. Enquête plan mildiou. Cycle de conférences « A la rencontre du vivant » |
| La météo | Passages nuageux et averses locales possibles, remontée prévue des températures à partir de jeudi. |
| Stades phénologique et travaux au vignobles | Croissance toujours active de la végétation et mi-floraison à nouaison |
| Oïdium | La protection doit être effective sur l'ensemble des parcelles |
| Mildiou / Black Rot | La protection doit être en place à l'approche d'un épisode potentiellement contaminant. |
| Ravageurs | Augmentations des larves de cicadelles vertes et des glomérules d'Eudémis – Surveillez vos parcelles sensibles. |
| BSV Vigne Nord Aquitaine | N°7 du 18 mai 2022 Vous pouvez le retrouver sur le site : http://bsv.na.chambagri.fr |

Actualités :

Réunion Bout de parcelles Agrobio Gironde

« Reconnaissance de plantes pour les extraits végétaux »

Pour faire suite aux réunions bout de parcelles du mois d'avril sur les « Tisanes, décoctions et extraits fermentés », Agrobio Gironde vous invite à venir participer aux prochaines qui auront lieu les **14, 15, 16 et 17 juin**, sur quatre





secteurs du département, pour échanger sur le thème de la « **Reconnaissance de plantes pour les extraits végétaux** ».

- **Secteur Médoc :**

Mardi 14 juin, de 10h à midi, au Domaine Uchida (1 route des Reynats, 33250 Cissac-Médoc).

- **Secteur Libournais :**

Mercredi 15 juin, de 10h à midi, Château Maison Blanche (24 route de Libourne, 33570 Montagne).

- **Secteur Entre-deux-Mers :**

Jeudi 16 juin, de 10h à midi, Château Ferran (Lieu-dit Tucaou, 33760 Saint-Pierre-de-Bat).

- **Secteur Bourgeais-Blayais :**

Vendredi 17 juin, de 10h à midi, Château de la Grave (Lieu-dit La Grave, 33710 Bourg).

Ces réunions sont gratuites et ouvertes à tous professionnels, que vous soyez en conventionnel, en bio ou en biodynamie !

Pour vous inscrire à ces matinées ou pour tout renseignement complémentaire, contactez **Thierry Tricot** au **06 11 61 98 42** ou par t.tricot@bionouvelleaquitaine.com

Enquête Plan Mildiou 2022 :

La gestion du mildiou dans le vignoble bordelais est de plus en plus difficile. Les raisons sont variées. Les conditions pour une protection réussie sont connues mais les situations d'échec perdurent. Le CIVB, avec l'appui des acteurs de la filière, engage une démarche originale visant à connaître vos retours d'expérience, lister vos questions prioritaires et identifier de nouvelles pistes de recherche. Prenez 10 minutes de votre temps pour répondre au questionnaire en ligne [ICI](#) et influencer sur la mise en place de recherches pertinentes !

« A la rencontre du vivant »

L'association Aquitaine Biodynamie lance un cycle de conférences « A la rencontre du Vivant ».

La première édition se déroulera le 14 juin 2022, au Château de La Vieille Chapelle (2 rue Florence Arthaud, 33240 Lugon et l'île du Carney). Elle aura pour thème, « Analyse de la qualité des vins grâce à la mesure de biophotons », présentée par Olivier Salières, directeur du laboratoire Enerlab.

Programme de la journée :

10h : Accueil

10h30-13h : Conférence

- La lumière, l'énergie et l'information dans le vivant.
- Le biophoton : marqueur de la qualité du vin.
- Les outils de mesure du vivant.

13h-14h30 : Pique-nique "tiré du sac" (apporter son repas à partager).

Atelier de l'après-midi : Analyses de tous les vins présentés - Débat et échanges.





18h-22h : dégustation – soirée Guinguette.

Participation : 15 euros/pers - 5 euros pour les étudiants - (Facture sur demande)

Merci aux viticulteurs d'apporter 2 bouteilles lesquelles serviront pour les analyses et la dégustation du soir.

Réservation par courriel : contact@aquitaine-bio-dynamie.org

Et par téléphone : 05 57 84 48 65

Accompagnement technique personnalisé en viticulture bio

La réussite d'un projet bio reposant sur de solides bases techniques. Sylvain Fries, conseiller technique d'Agrobio Gironde / Bio Nouvelle-Aquitaine peut vous accompagner de façon personnalisée dans votre conversion ou pour la gestion des problématiques de votre domaine bio. Contactez le technicien pour exposer votre demande et pour définir ensemble le type d'accompagnement qui vous conviendra le mieux.

→ **une visite technique gratuite est proposée aux adhérents d'Agrobio Gironde**

Renseignements : Sylvain Fries : s.fries33@bionouvelleaquitaine.com Tel. 06 38 35 33 17

Recherche de données météo

Si vous possédez une station connectée, que vous êtes situé dans le Blayais – Bourgeais, le Nord Gironde, le Médoc ou les Graves en Gironde ainsi que sur tous secteurs en Lot et Garonne, vous pouvez nous aider à enrichir notre bulletin technique et à le rendre plus pertinent pour ces secteurs.

S'il vous est possible de partager vos données, contactez-moi : Sylvain Fries : s.fries33@bionouvelleaquitaine.com Tel. 06 38 35 33 17

Réglementation

Plan pollinisateur

Après la sortie de l'Arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, la liste des cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs a été finalisée suite à la consultation publique. La vigne en fait bien partie.

Toutefois un arrêté préfectoral en Gironde autorise à déroger du 1er mai au 31 juillet à l'article 3 de l'arrêté " bruit " du 22 avril 2016 en autorisant les traitements dans les deux heures qui précèdent le coucher du soleil et les 3 heures suivant le coucher du soleil et ce de façon à mieux protéger les insectes pollinisateurs. Voir le lien: <https://www.gironde.gouv.fr/content/download/60988/407021/file/RAA%2033%20SPECIAL%20N%C2%Bo%202022-079.pdf#page=27&zoom=100,0,0>

Liste actualisée des produits de biocontrôle :

Elle a été publiée au BO AGRI, sous la référence DGAL/SDSPV/2022-341 et est en vigueur depuis le 29/04/2022. Elle contient désormais **702 produits phytopharmaceutiques**. La note de service, ainsi que la liste des produits se trouvent sur l'Intranet du ministère de l'agriculture : <http://intranet.national.agri/Liste-des-produits-de-biocontrole,19085>

Actualisation de 7 fiches actions CEPP au 3 mai 2022

L'arrêté du 3 mai 2022 (publié au BO du 5 mai) actualise 7 des fiches-actions actuelles en y ajoutant notamment de nouvelles références commerciales, notamment pour la Fiche 2021-008 - Lutter contre divers bioagresseurs au moyen d'un produit de biocontrôle à base de soufre.

La version consolidée des actions standardisées mise à jour est disponible sur [EcophytoPIC](https://ecophyto-pic.com)

Source DRAAF Nouvelle-Aquitaine -SRAL



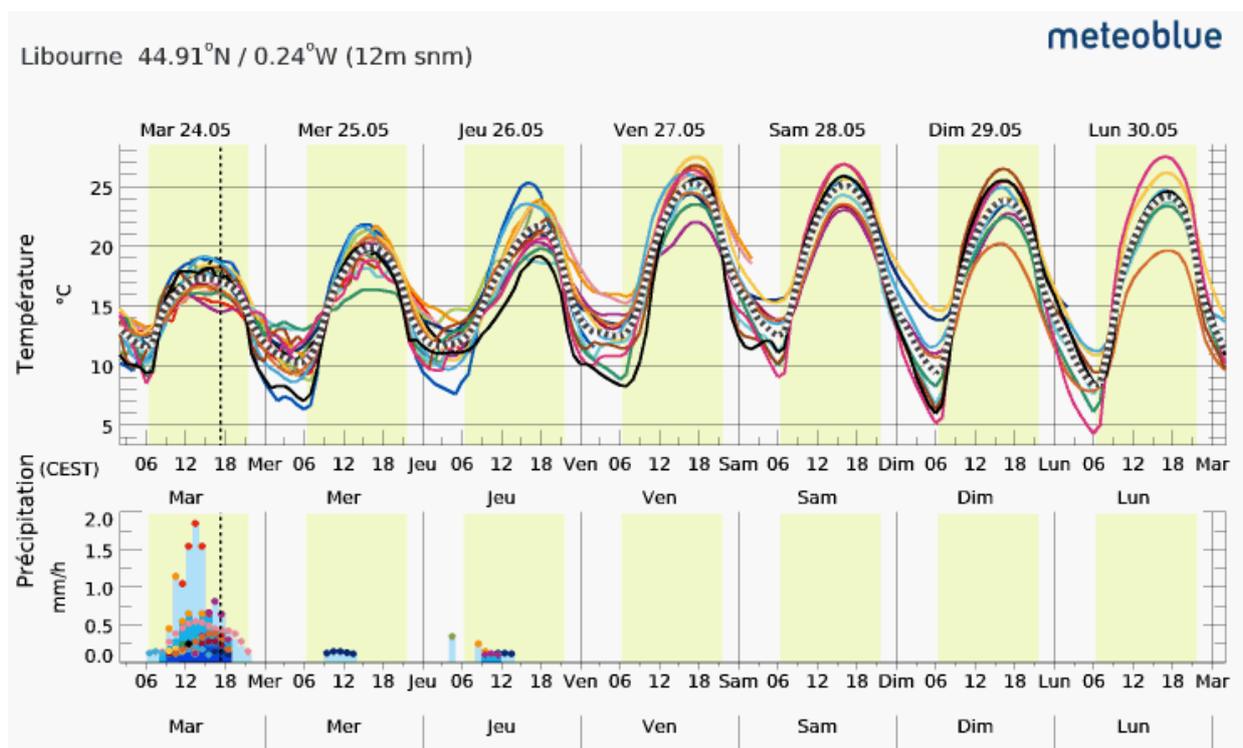
La météo

Bilan des 7 derniers jours :

| Date | Capien | | Pomerol | | St Emilion Village | | Néac | | St André du Bois | | St Pierre de Mons | |
|--|-------------|----------|-------------|------------|--------------------|------------|-------------|----------|------------------|------------|-------------------|-------------|
| | Temp moy °C | Pluie mm | Temp moy °C | Pluie mm | Temp moy °C | Pluie mm | Temp moy °C | Pluie mm | Temp moy °C | Pluie mm | Temp moy °C | Pluie mm |
| mardi 17 mai | 23,2 | 0 | 22,54 | 0 | 23,77 | 0 | 22,14 | 0 | 23,69 | 0 | 22,93 | 0 |
| mercredi 18 mai | 23,7 | 0 | 23,62 | 0,6 | 23,88 | 0 | 22,77 | 0 | 23,08 | 0 | 22,92 | 0,51 |
| jeudi 19 mai | 21,4 | 0 | 22,32 | 0 | 22,56 | 0 | 22,36 | 0 | 21,38 | 0,4 | 21,39 | 0,51 |
| vendredi 20 mai | 21,5 | 0 | 22,27 | 0 | 22,85 | 0 | 21,54 | 0 | 22,32 | 0 | 22,4 | 0 |
| samedi 21 mai | 22,9 | 0 | 22,78 | 0 | 22,94 | 0 | 22,16 | 0 | 22,11 | 0 | 21,82 | 0 |
| dimanche 22 mai | 24,7 | 0 | 25,34 | 0 | 25,84 | 0 | 24,65 | 0 | 24,29 | 0 | 24,17 | 0 |
| lundi 23 mai | 17,2 | 0 | 18,42 | 0,8 | 18,9 | 1,2 | 17,76 | 1 | 18,1 | 0,2 | 18,2 | 0,51 |
| Cumul de pluie des 7 derniers jours | | 0 | | 1,4 | | 1,2 | | 1 | | 0,6 | | 1,53 |

Les températures sont restées très élevées pour la saison toute la semaine dernière, avec un week-end particulièrement chaud. Dimanche soir, un changement de temps s'est opéré avec une dépression qui n'a pas généré de précipitations mais du vent et une chute très importante des températures. Depuis hier les températures sont donc nettement plus fraîches et la dépression actuelle s'accompagne de nombreux nuages et parfois de quelques averses. Des précipitations ont été plus conséquentes le 19 mai sur certains secteurs, notamment le blayais avec jusqu'à 17 mm.

Prévisions météo pour les 7 prochains jours :





Après quelques passages nuageux et pluvieux jusqu'à jeudi, retour annoncé d'un temps ensoleillé avec remontée des températures.

Le Calendrier Lunaire

| | Mercredi 25 mai | Jeudi 26 mai | Vendredi 27 mai | Samedi 28 mai | Dimanche 29 mai | Lundi 30 mai | Mardi 31 mai |
|---------------|--------------------|-------------------|--------------------|-------------------|---------------------------|-------------------|-------------------|
| Phase de lune | Lune montante | Lune montante | Lune montante | Lune montante | NŒUD ASCENDANT | Nouvelle lune | Lune montante |
| Influence | Feuille | Feuille | Feuille/Fruit | Fruit | Fruit/Racine | Racine | Racine |

Nœud ascendant : La lune est de mauvaise influence. Les expériences démontrent qu'il y a perturbation lors des Nœuds. Ce sont des moments plus ou moins négatifs pour travailler le sol, semer, récolter etc...

La lune montante : c'est la période de sève montante. Les plantes s'emplissent de forces et croissent. Période de semis, période de récolte. En cave, soutirage en vue de prolonger l'élevage.

Jours Racines : Période où la lune influe sur le système racinaire des végétaux.

Jours Feuilles : Période où la lune influe sur les feuilles.

Jours fruits : Période où la lune influe sur la stimulation des fruits et des graines.

Phénologie – Etat du vignoble

Avec les conditions actuelles, chaleur, ensoleillement, vent et un peu de précipitations ou rosées matinales, la floraison est rapide, voire très rapide sur terroirs précoces et bien exposés.

Une semaine après les premières fleurs observées, certains cépages ont des grappes déjà nouées !

La mesure des rameaux nous montre un allongement toujours aussi important et constant jusqu'à 48 cm en 7 jours, avec une moyenne se situant aux alentours de 20 cm. Les nouvelles feuilles sortent rapidement, on a pu observer





jusqu'à 4 à 5 nouvelles feuilles en moins de 4 jours (avec le repère des impacts de la pulvérisation des produits de contacts).

Les pampres repoussent sur des pieds de merlots déjà épamprés.

L'ensemble des cépages présente des pousses d'entre-cœurs très actives, nous les observons d'ailleurs également à l'aisselle des dernières feuilles sorties.

| | | | |
|---|---|--|---|
|  |  |  |  |
| Stade H17 Boutons floraux séparés | Stade I21 Toutes premières fleurs | Stade I25 Pleine floraison | Stade J 27 Nouaison |
| Blancs | | | |
| Merlot noir | | | |
| Cabernet Franc | | | |
| Cabernet sauvignon | | | |

Travaux au vignoble :

Les travaux en vert au niveau de l'épamprage doivent être réalisés rapidement, la suppression des pampres de pied et repousses de porte-greffe reste indispensable pour une bonne prophylaxie contre les maladies mais aussi pour favoriser la végétation et les rameaux de la tête.

Les premiers levages se poursuivent, limitant ainsi l'effet négatif du vent sur rameaux et le phénomène de rameaux au sol non protégés par les pulvérisations et qui sont des sources d'inoculum mildiou.

Les relevages sont d'actualité sur les terroirs précoces.

La floraison se généralise, il est préférable de stopper tous les travaux de sol.

Gestion des engrais verts :

En vue des prochaines interventions sur les zones en lutte obligatoire cicadelle de la flavescence dorée (début juin), la destruction, le roulage ou fauchage des enherbements semés ou naturels sera nécessaire pour éviter la présence d'insectes pollinisateurs.

La tonte :

Elle est possible et même recommandée avant toute application d'insecticide dans le cadre de la lutte obligatoire contre la cicadelle de la flavescence dorée. Elle permet d'éviter la présence d'insectes pollinisateurs durant le traitement.

Etat du sol :

Les précipitations sont très disparates, l'état de fraîcheur est très variable d'un secteur à l'autre, dans tous les cas la réentrée est courte, facilitée par les températures actuelles, l'ensoleillement et le vent.





Attention à vos jeunes plantations, celles de l'année et les 2^{ème} feuilles et à vos complants. Il faut gratter le sol au niveau des pieds pour s'assurer qu'il est encore frais au niveau des racines. Si ce n'est pas le cas et/ou faibles précipitations enregistrées, il faudra prévoir rapidement un arrosage de 4 à 5 litres d'eau par plant avant qu'il n'exprime des symptômes de stress hydrique.

Ecimage, rognage :

Ils seront rapidement d'actualité après fin fleur sur les terroirs précoces, de nombreuses jeunes feuilles sont présentes et peuvent facilement être supprimées pour s'affranchir de contamination sur le haut du feuillage et sur les entre-cœurs.

Les maladies

Utilisations des produits phytosanitaires

- ✓ Dans votre choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE8 :
- SPE8 : « **pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes** ».
- ✓ **Nombre maximum d'application pour chaque spécialité commerciale** : celui-ci est indiqué sur l'AMM.
 - ✓ Certaines spécialités commerciales ont également une cadence de renouvellement minimum à respecter (également indiquée dans l'AMM).
 - ✓ **ZNT eau** : rappel, elles sont de 5, 20 ou 50 m, et visent à éviter les contaminations directes des cours d'eau. Elle est réductible en respectant les 3 conditions suivantes :
 - Présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 m de large,
 - Utilisation du matériel et des buses antidérive dont la liste est régulièrement mise à jour et disponible sur le site suivant : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-689>
 - Enregistrement des applications effectuées sur la parcelle.
 - ✓ **DVP : dispositif végétalisé permanent** : il vise à éviter les contaminations directes par ruissellement des cours d'eau mais ne concerne pas toutes les spécialités commerciales. La distance est de 5 ou 20 m, elle n'est pas réductible et devient permanente sur la parcelle dès l'utilisation d'un produit avec une DVP.
 - ✓ **Qualité de l'application** : il ne faut pas oublier de traiter les deux faces des rangs de bordure, des rangs courts mais aussi penser à bien démarrer la pulvérisation sur les pieds de bout.
 - ✓ Penser à alterner les rangs de passage quand c'est possible, c'est d'autant plus important en vignes larges.

Black-Rot

Le point

Il y a peu de nouveaux symptômes cette semaine mais la présence de taches avec pycnides dans le feuillage reste un risque pour les grappes à proximité. Le stade de sensibilité des grappes est actuellement maximum (floraison à début nouaison). Pour rappel, les grappes restent sensibles à cette maladie jusqu'à la mi-véraison.





Le conseil

Il est important d'assurer une protection contre cette maladie avant toute pluie annoncée, en particulier les pluies orageuses, très favorables aux contaminations.

L'alternative

La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :

- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).
- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible...).

Oïdium

Le point :

Après quelques matinées sèches, les conditions redeviennent favorables au développement de cette maladie depuis le début de la semaine, humidité relative importante depuis 2 matins, ciel nuageux, vent disséminant les spores et températures supérieures à 12°C.

Les grappes sont actuellement à un stade de sensibilité maximale à la maladie, floraison à nouaison. Pour rappel, c'est à la fermeture que la sensibilité de la grappe diminue fortement, avant ce stade, la protection doit être en place.

Le Conseil :

La protection doit être sans faille, et donc renouvelée après lessivage ou fin de rémanence de la dernière application ou floraison enclenchée (chute des capuchons floraux).

L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place :

- Réalisation des travaux en vert : épamprage de la tête et du pied.
- Entretien du sol (élimination de l'herbe générant de l'humidité)

Le conseil oïdium/black-rot

Dans le cadre d'une protection à base de cuivre et de soufre, ces deux matières actives sont toujours utilisées conjointement pour bénéficier de la synergie contre les différentes maladies.

Exemple de produits utilisables (liste non exhaustive) :

- ✓ **Microthiol Special Disperss, ou Amode, ou Thiovit Jet microbilles, ou Azupec** (ZNT = 5m- DRE 12h pour l'ensemble de ces produits) pour une dose de 5 à 6 kg/ha. Nombre maximum d'applications 8.
- ✓ **Héliosoufre S** (soufre, ZNT eau 5m, DSR 0m, DRE 24 h, nombre applications max 12) pour une dose de 4 à 5 l/ha.

Les doses s'entendent en doses réellement appliquées à l'hectare, ces modulations sont données à titre indicatif et doivent être ajustées à votre exploitation, nous consulter si besoin pour ajuster les quantités de produit.

Mildiou

Le point :

Les symptômes restent rares sur notre secteur mais une première inflorescence avec du rot gris a été observée la semaine dernière. Il s'agit des suites des premières contaminations qui ont eu lieu fin avril.

Des taches d'huile sont trouvées depuis le début de cette semaine, elles sporulent à la faveur de l'humidité actuelle. Elles sont issues des pluies du 15 mai. Ces symptômes restent rares pour l'instant.





Rot gris, épisode contaminant fin avril



Tache ancienne épisode contaminant fin avril



Tache d'huile – épisode contaminant 15 mai



La découverte de ces symptômes nous informe surtout sur le fait que s'il dispose des conditions favorables, le mildiou reste toujours en capacité de contaminer les feuilles et les grappes.

Le conseil

Rappel des règles de décision de renouvellement de la protection :

- Cumul de pluie supérieur à 20 mm (lessivage de la protection en place), la protection n'a en général pas été lessivée sur nos secteurs.
- et/ou pousse importante de la végétation (présence de nouvelles feuilles non protégées ou floraison en cours), pousse importante et pleine floraison à début nouaison.
- et pluies annoncées. *Temps actuellement perturbé avec passages nuageux et faibles cumuls de pluie jusqu'à jeudi.*

Dans tous les cas, surveillez l'évolution des prévisions météo et intervenez avant tout épisode pluvieux annoncé.



Dose de cuivre à employer :

La dose conseillée est de 300 g de Cu/ha (dose réellement appliquée à l'hectare).

Les produits utilisables : liste non exhaustive.

- ✓ **Bouillie Bordelaise RSR Disperss** (sulfate de cuivre) à la dose de 1.5 kg/ha, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DRE 24 h, DAR 14 jours, 5 applications max.
- ✓ **Champ Flo Ampli** (hydroxyde de cuivre) à la dose de 0.83 l/ha, DRE 24 h, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DAR 21 jours, 12 applications max.
- ✓ **Héliocuivre** (hydroxyde de cuivre) à la dose de 0.75 l/ha, DRE 24 h, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DAR 21 jours, 5 applications max.

| Formulation de cuivre | Exemple de nom commercial | dosage en cuivre | quantité de cuivre métal en kg par Ha | | | | | | |
|-----------------------|---------------------------|------------------|--|-------|------|-------|------|-------|------|
| | | | 0,1 | 0,15 | 0,2 | 0,25 | 0,3 | 0,35 | 0,4 |
| | | | quantité de spécialité commerciale en kg ou L par Ha | | | | | | |
| Sulfate de cuivre | BB RSR Disperss | 20% | 0,5 | 0,75 | 1 | 1,25 | 1,5 | 1,75 | 2 |
| | Equal DG | 20% | 0,5 | 0,75 | 1 | 1,25 | 1,5 | 1,75 | 2 |
| | BB Macclesfield 80 | 20% | 0,5 | 0,75 | 1 | 1,25 | 1,5 | 1,75 | 2 |
| | Cuprussul | 20% | 0,5 | 0,75 | 1 | 1,25 | 1,5 | 1,75 | 2 |
| | BB Manica | 20% | 0,5 | 0,75 | 1 | 1,25 | 1,5 | 1,75 | 2 |
| | Cuperval | 20% | 0,5 | 0,75 | 1 | 1,25 | 1,5 | 1,75 | 2 |
| | Cuproxat | 190g/l | 0,55 | 0,825 | 1,1 | 1,35 | 1,6 | 1,85 | 2,1 |
| Hydroxyde de cuivre | Héliocuivre | 400 g/l | 0,25 | 0,375 | 0,5 | 0,625 | 0,75 | 0,875 | 1 |
| | Champ Flo Ampli | 360 g/l | 0,28 | 0,42 | 0,56 | 0,69 | 0,83 | 0,97 | 1,11 |
| | Kocide Opti | 300 g/kg | 0,33 | 0,50 | 0,67 | 0,83 | 1,00 | 1,17 | 1,33 |
| | Copernico Hibio | 25% | 0,4 | 0,6 | 0,8 | 1 | 1,2 | 1,4 | 1,6 |
| | Scoubi Hibio | 20% | 0,50 | 0,75 | 1,00 | 1,25 | 1,50 | 1,75 | 2,00 |
| | Micros-cop | 37,50% | 0,27 | 0,40 | 0,53 | 0,67 | 0,80 | 0,93 | 1,07 |
| | Blue Shield | 22% | 0,45 | 0,68 | 0,91 | 1,14 | 1,36 | 1,59 | 1,82 |
| | Funguran OH | 50% | 0,2 | 0,3 | 0,4 | 0,5 | 0,6 | 0,7 | 0,8 |
| | Kentan 40 WG | 40% | 0,25 | 0,38 | 0,50 | 0,63 | 0,75 | 0,88 | 1,00 |
| Oxyde cuivreux | Nordox 75 WG | 750 g/kg | 0,13 | 0,20 | 0,27 | 0,33 | 0,40 | 0,47 | 0,53 |

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE1 :

SPE1 : « pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/ha. ». Les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha -sans dépasser 6 kg/ha- en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.

L'alternative

- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ Epamprage du pied

Phytothérapie

A l'approche de la floraison des parcelles tardives, un extrait fermenté ou une tisane de consoude peut avoir toute son utilité dans votre prochain traitement :

Stimulant végétatif, très riche en azote et en fer, mais aussi en potassium, silice, zinc, manganèse et bore. Elle est très employée avant floraison pour favoriser la fructification et limiter la coulure. Elle est utilisée également lors de carence foliaire en bore, comme antistress et cicatrisant après des chocs climatiques.



Mode de préparation et d'utilisation :

*La consoude s'utilise généralement en purin ou tisane (même mode opératoire et doses que l'ortie).
 Diluer le purin à 5 % avant usage en foliaire.*

Si vous avez des vignes sensibles à la coulure, notamment vieux merlots, vous pouvez ajouter à votre bouillie ou en traitement spécifique localisé sur grappe de l'extrait de valériane (préparation 507) à 10 mL/ha. La valériane améliore sensiblement le taux de nouaison.

Pour plus de renseignements, retrouvez notre fiche technique : Intérêt et utilisation des extraits végétaux en viticulture : [ICI](#)

Les Ravageurs

Vers de grappe

Les vols sont terminés et les glomérules se généralisent sur les parcelles à historique fort. Il est important de surveiller vos parcelles habituellement sensibles afin de déterminer le nombre de glomérules présents et si une intervention préventive de la 2^{ème} génération est nécessaire.

Rappel : voici les seuils de nuisibilité de ce ravageur :

| | |
|---|---|
| Entre 0 et 5 glomérules pour 100 grappes | Plus de 5 glomérules pour 100 grappes |
| Aucune intervention nécessaire en préventif de la 2 ^{ème} génération | Intervention en préventif de la 2 ^{ème} génération |



Cicadelles vertes

Les larves sont de plus en plus présentes au vignoble, du stade L1 au stade L5, il faut surveiller vos parcelles sensibles.

Cicadelles Flavescence Dorée

Les larves de cicadelles sont également bien visibles, sur le feuillage principal et surtout sur les pampres. Pour rappel : un élément important de la prophylaxie est l'épamprage du pied.

Rapprochez-vous de votre Gdon pour connaître les communes concernées par les traitements obligatoires.



Focus sur une plante bio-indicatrice : La camomille matricaire, *Matricaria chamomilla*

Annuelle herbacée de la famille des Astéracées



Description :

Haute de 20 à 50 cm, ses feuilles sont découpées en fines lanières. Les fleurs sont portées par un réceptacle conique et creux à maturité. La camomille matricaire possède un parfum caractéristique qui aide à la différencier des autres camomilles.

Biotope primaire:

Sables et limons des vallées alluviales





Caractère bio-indicateur

Asphyxie des sols limoneux lors du travail par temps de pluie, tassement ou compactage des sols riches ou à pH élevé ou excès de matière organique provoquant des manques d'oxygène. Saturation du complexe argilo-humique en azote minéral

Phytothérapie à la vigne :

La camomille matricaire, de par l'azulène qu'elle contient, régule l'évapotranspiration via la stimulation du cycle du potassium. De ce fait, elle a un effet salubre en cas de stress hydrique sévère ou de fortes chaleurs. Elle limite de manière significative les symptômes d'échaudage. On peut utiliser toute la partie aérienne à 50g/ha de plante sèche. En biodynamie elle est utilisée pour l'amélioration des composts

Phytothérapie humaine :

La camomille, riche en polyphénols, est avant tout un excellent anti-inflammatoire. Mais elle possède également une action antiseptique et antibactérienne. En raison de ses vertus apaisantes, on la retrouve très souvent dans les tisanes destinées à lutter contre les insomnies ou le stress et pour réduire les tensions.

En Cuisine :

En tisane, pour agrémenter salades, desserts, compotes et jus, de nombreuses recettes existent dans les magazines ou sur les sites internet.

Le saviez-vous ?

La camomille est utilisée dans de nombreux produits capillaires pour entretenir le blond des cheveux !

A lire / à voir

« Les surfaces en vigne en Gironde sont trop importantes »

L'Interprofession des vins de Bordeaux (CIVB) a plaidé lundi 23 mai pour un financement public de l'arrachage définitif de vignes, "une des pistes" qui aiderait le Bordelais à sortir de la crise. Article de la RVF à lire [ICI](#)

Ce que sera le prochain référentiel HVE :

La voie B, reposant en partie sur le poids des intrants dans le chiffre d'affaires, serait abandonnée au profit de la seule voie A dont les exigences seraient revues à la hausse. Le nouveau référentiel devrait être présenté à l'automne pour être éligible à l'écorégime de la Pac 2023-2027. Le ministère de l'Agriculture ouvre la voie à une distinction entre HVE et AB. Article de Pleinchamp à lire [ICI](#)

Ce que contient la nouvelle charte peu renouvelée encadrant l'activité agricole en Gironde.

La chambre d'agriculture de la Gironde et les institutions associées ont signé ce 17 mai la nouvelle mouture de la charte visant à réguler l'exposition des habitants à l'épandage agricole. Alors que le Conseil d'état avait retoqué la première version au niveau national à l'été 2021, les associations pestent toujours contre un document qu'elles jugent incomplet. Les instances professionnelles maintiennent s'engager dans une vraie démarche environnementale. Article de La Tribune à lire [ICI](#)





« Ils suivent les spores pour économiser les premiers traitements antimildiou »

Mieux ajuster les traitements à l'épidémie de mildiou en captant ses spores pendant la campagne, diminuer l'inoculum en agissant sur les oospores en fin de campagne : les travaux menés actuellement à Bordeaux étudient de nouvelles méthodes pour réduire les traitements. Article de Mon-Viti à lire [ICI](#)

Fiches techniques :

Voici des fiches techniques mises en lignes par Bio Nouvelle-Aquitaine qui peuvent répondre à certaines de vos interrogations. [ICI](#)

Centre de ressource Cuivre ECOPHYTO PIC :

Centre de ressource destiné à vous accompagner dans la réduction du cuivre en viticulture. Très bien fait, ce site propose de nombreuses fiches pratiques et résultats d'essais. [ICI](#)

Contacts :

Vous souhaitez savoir où planter une haie, quelles essences, comment l'entretenir ? Contactez Arbre et Paysage en Gironde

Site Web : <https://arbres-paysages.jimdo.com/>

Téléphone : 05 56 28 12 27

Vous souhaitez être accompagné pour les vinifications en bio ou pour la commercialisation de vos vins ?

Contactez les Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine

Site Web : <https://www.vigneronsbionouvelleaquitaine.fr/>

Téléphone : 05 57 51 39 60

Prochain bulletin : mardi 31 mai 2022

